

**Atelier national de « renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta sur les solutions fondées sur la nature en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l'échelle du bassin de la Volta »**

**Rapport de Côte d'Ivoire**



**Novembre 2021**

## Table des matières

SIGLES ET ABEVIATIONS.....	3
1. LA CEREMONIE D’OUVERTURE.....	5
2. LES COMMUNICATIONS .....	8
2.3.1. Communication sur la portion nationale du bassin de la Volta en Côte d’Ivoire.....	9
2.3.2. Présentation des projets et idées de projets dans la portion du bassin.....	10
2.3.3. Développement et appropriation du concept « Solutions fondées sur la nature ».....	11
2.3.4. Opportunités et mécanisme de financement des projets bancaires axés sur les SfN.....	13
2.3.5. Présentation des projets en cours et à venir de l’ABV mettant l’accent sur les SfN y compris le plan d’investissement climat (PIC). .....	14
2.3.6. Mécanismes de financement du FEM .....	14
3. LES TRAVAUX EN GROUPES.....	14
4. LA CEREMONIE DE CLOTURE .....	15
ANNEXES.....	17

## Abbreviations

ABV	Autorité du Bassin de la Volta
AFD	Agence Française du Développement
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ASAP	Adaptation de la petite agriculture au changement climatique
BAD	Banque Africaine du Développement
BM	Banque Mondiale
CIMA	Centre International de Surveillance Environnementale
CNDBF	Comité National de Défense de la Forêt et de Lutte contre les Feux de Brousse
CNTIG	Comité National de Télédétection et d'Information Géographique
CCNUC	Convention des Nations Unies de Lutte contre les Changements climatiques
CDB	Convention des nations unies pour la biodiversité
CNULD	Convention des Nations Unies pour la Lutte contre les Secheresses
DMN	Direction de la Météorologie Nationale
DH	Direction de l'Hydrologie
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GLOFAS	Gestion de Risques de Catastrophes
GWP	Global Water Partnership
IFM	Gestion Intégrée des inondations
LACIBES	La Colombe pour le Bien Etre des Femmes
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
OMM	Organisation Mondiale de la Météorologie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIC	Plan d'Investissement Climat
PNE CI	Partenariat National de l'Eau de Côte d'Ivoire
ONPC	Office National de la Protection Civile
PANA	Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques
PDNA	Evaluation des besoins post-catastrophe
PIB	Produit Intérieur Brut
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNCC	Programme National Changement Climatique
PNRRC	Plateforme Nationale pour la Réduction de Risques de Catastrophes
PNUD	Programme de Nations Unies pour le Développement
REWARD	Inversion de la dégradation de l'écosystème et de l'eau dans le bassin de la Volta
RRC	Réduction de Risques de Catastrophes
SAP	Système d'Alerte Précoce
SfN	Solutions Fondées sur la Nature

SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique
SNACR	Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques
SPEI	Indice de précipitation-évapotranspiration standardisé
SSMI	Indice d'humidité du sol standardisé
UE	Union Européenne
UNDRR	Office des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes
VFDM	Volta Flood and Drought Management
WACA	Zones côtières de l'Afrique de l'Ouest
WRF	Recherche et prévision météorologique

## **INTRODUCTION**

Le Projet « Intégrer la gestion des inondations et la sécheresse, et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta » est mis en œuvre par un Consortium de partenaires d'exécution, comprenant l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), l'Autorité du bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial pour l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-WA) et ce, avec l'appui des Agences Nationales en charge de la météorologie, de l'hydrologie, de la gestion des ressources en eau, de la protection civile, de l'environnement, etc. et avec l'appui technique de partenaires de l'OMM, tels que la Fondation de Recherche CIMA, la Direction de la Protection Civile Italienne, l'UNITAR / UNOSAT, l'UICN et le CERFE etc.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs de ce projet, et suite, aux recommandations de l'atelier régional, tenu les 15 et 16 juin 2021, une série d'ateliers nationaux est organisée sur « le renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta sur les solutions fondées sur la nature en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les différentes portions nationales et à l'échelle du bassin ».

L'atelier national de la Côte d'Ivoire qui s'est tenu du 23 au 25 novembre 2021 à l'Hôtel Mahnatan suites, à Abidjan est le premier de ces six (6) ateliers nationaux.

L'objectif général de cet atelier est de renforcer les capacités des acteurs institutionnels et des acteurs de la portion nationale du bassin de la Volta en Côte d'Ivoire sur l'approche solutions fondées sur la nature (SfN) et sa prise en compte dans le développement des projets bancables pour soutenir les processus de prévision et de gestion des inondations et des sécheresses.

L'atelier a connu la participation effective des représentants des structures techniques sectorielles des niveaux national et régional et des représentants d'organisations de la société civile exerçant dans la portion du bassin de la Volta en Côte d'Ivoire, notamment dans les régions de Boukané et de Gountogo. L'atelier a enregistré la participation de vingt et cinq hommes et de six (6) femmes soit trente et un (31) participants et participantes.

Le présent rapport rend compte du déroulé de l'atelier et s'articule autour des grands points suivants :

1. La cérémonie d'ouverture ;
2. Les communications des experts et Responsables de structures ;
3. La conduite des travaux de groupes ;
4. La cérémonie de clôture.

## **1. CEREMONIE D'OUVERTURE**

### **1.1. Les interventions à l'ouverture**

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été ponctuée par quatre (04) interventions à savoir :

#### **1.1.1. Le mot de bienvenu du Représentant du Coordonnateur de la Structure Focale Nationale de l'ABV en Côte d'Ivoire, M. TOURE Bassalia.**

Au nom du Coordonnateur empêché, il a souhaité la bienvenue à tous les participants venant du niveau central (directeurs et chefs de services) et du niveau régional (directeurs régionaux et représentants d'ONG), à la délégation venue du Burkina Faso composée du Directeur Exécutif de l'ABV, du Directeur Pays de l'UICN au Burkina Faso des cadres et techniciens de ces deux structures ainsi qu'à la formatrice venue de l'UICN Genève en Suisse. Pour finir, il a remercié l'ensemble des participants qui ont pu dégager leur temps et leur disponibilité pour rehausser le niveau des travaux de cet atelier

### **1.1.2. Le Mot introductif du DEA de l'ABV, Dibi MILLOGO**

Le Directeur Exécutif Adjoint de l'ABV, a, au nom du Directeur Exécutif, et du Consortium OMM - GWP-AO-ABV, souhaité la bienvenue à tous les participants à l'atelier sur les SFN et les a remerciés pour leur présence malgré les agendas chargés. Il a particulièrement remercié la Structure Focale Nationale dont les cadres et agents ont œuvré pour la réussite de l'atelier. Il a enfin adressé ses vifs remerciements au Ministère des Eaux et Forêts de la Côte d'Ivoire, Ministère de tutelle de l'ABV dans ce pays pour son accueil chaleureux et les facilités orchestrées pour un bon séjour des participants pendant ces trois (3) jours d'atelier. Revenant au centre d'intérêt de cet atelier, il constate avec amertume que la nature se meurt avec la biodiversité. Face à cette situation, des réflexions sur des solutions durables et applicables sont en cours dont les Solutions Fondées sur la Nature, une approche promue par l'UICN Cette approche offre des solutions que la nature elle-même nous propose pour la prémunir du spectre de sa dégradation. La tenue de cet atelier d'une importance capitale dans le cadre de l'exécution du Projet VFDM, a été l'une des recommandations issues de l'atelier régional de Juin 2021 tenu à Ouaga sur des résultats d'études relatifs aux SfN Cette recommandation a voulu qu'un atelier soit organisé dans chacun des six (6) pays en vue de renforcer les capacités des acteurs concernés sur les SfN. Aussi, rappellera-t-il que les objectifs de cet atelier sont de renforcer les connaissances et les capacités des acteurs de la portion nationale du bassin de la Volta en vue de l'élaboration des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l'échelle du bassin de la Volta. Convaincu que nul n'a le monopole de la connaissance et que celle-ci est surtout dans la salle, Monsieur le Directeur Exécutif de l'ABV a encouragé les participants à des échanges et partages ouverts et cordiaux.

### **1.1.3. Les mots introductifs de Dr Jacques SOMDA, Directeur de l'UICN Pays au Burkina**

A l'entame de ses propos, il a souhaité la bienvenue à tous les participants. Et, poursuivant ses propos, il a indiqué que les SFN sont des solutions pour répondre aux défis globaux de développement dans le monde y compris celui du développement durable et particulièrement de la conservation de la nature et de la biodiversité. Il a rappelé le contexte et les objectifs de l'atelier qui entre dans le cadre du projet VFDM. C'est le tout premier atelier sur une série de six (6) prévus dans les différents pays. Pour lui, les changements climatiques, associés à la dégradation des écosystèmes, posent des problèmes et il est tout à fait normal d'appliquer la nature pour trouver des solutions aux problèmes qu'on lui pose. La SFN est une approche pour une solution efficace aux problèmes de Changement Climatique. Dans cette lutte, la région du Bassin de la Volta joue un rôle important dans le maintien des écosystèmes. Les SFN constituent une alternative rentable pour contribuer à la réduction des risques et catastrophes naturelles. L'UICN a lancé le premier standard aux SFN en ...., une approche dont les réflexions ont commencé depuis une décennie pour permettre aux pays de s'y adapter.

En rappelant l'évolution du concept, il informera que c'est à Marseille en septembre 2021 que l'une des conclusions indexait la Nature comme une alliée puissante dans la lutte contre le changement climatique. Pour finir, il a adressé ses remerciements aux pays partenaires notamment les Ministères de tutelle de l'ABV dans leur engagement dans ce projet novateur et les membres du consortium ABV GWP/AO OMM pour avoir associé l'UICN dans sa mise en œuvre. Il a particulièrement remercié le Fonds d'Adaptation qui finance ce projet. Il a enfin souhaité un plein succès aux travaux de l'atelier.

#### **1.1.4. L'allocution du Représentant de l'OMM, M. Giacomo Teruggi**

Le Représentant de l'OMM a salué tous les participants. Pour lui les changements climatiques menacent la biodiversité et les écosystèmes d'où l'importance d'un tel atelier qui propose une approche aussi importante pour inverser la tendance. Il a souhaité un bon déroulement de l'atelier.

#### **1.1.5. Le mot d'ouverture des travaux de l'atelier**

Intervenant à nouveau le Représentant du Coordonnateur SFN, a, au nom du Ministre des Eaux et Forêts de Côte d'Ivoire et du Coordonnateur de la Structure Focale Nationale de l'ABV, lancé les travaux de l'atelier national de Côte d'Ivoire qui dureront trois (3) jours.

### **1.2. Présentation des participants**

Comme d'habitude, après les différentes interventions, un tour de table a permis à chaque participant de se présenter y compris son profil et sa structure de provenance.

Les participants et les participantes sont au nombre de trente et une personnes dont 06 femmes. Ils/elles viennent des Services centraux et régionaux des eaux et forêts, des ressources en eau, de la météorologie, de la protection civile, de la recherche et des représentants d'ONG œuvrant dans la gestion des ressources en eau, de l'environnement et du développement communautaire.

### **1.3. Mise en place du présidium de l'atelier**

Pour la coordination des échanges et des travaux de groupes, un présidium a été mis en place (tableau n°1). Ce présidium était composé du Président du Partenariat National de l'Eau de Côte d'Ivoire (PNE-CI), du Représentant de la météorologie et de l'aviation civile de Côte d'Ivoire (SODEXAM), du Représentant de la Direction générale des ressources en eau (DGRE) et d'un rapporteur de la même venant de la même structure.

<b>Président</b>	<b>Docteur EHUI Koffi Bruno</b> , Président du Partenariat de l'eau de Côte d'Ivoire (PNECI)
<b>Vice-Président</b>	<b>M. Cdt TOURE Bassalia</b> , Coordonnateur du projet Mano River, Ministère des Eaux et Forêts
<b>Secrétaire</b>	<b>M. SOUMAHORO Ahmed Lamine</b> , SODEXAM
<b>Rapporteur</b>	<b>M. ZOKO Baoua Siméon</b> , Assistant Technique Composante GIRE C2D/MINEF, Agent de la Direction de la Protection et de l'Aménagement des Ressources en Eau – Ministère des Eaux et Forêts ;

## 1.4. Présentation des objectifs et adoption de l'Agenda de l'atelier

Toujours dans le cadre de la partie introductive de l'atelier, les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie, l'agenda et les normes de bonne conduite de celui-ci ont été présentés. Cette présentation a été faite par M. NIAMPA Boukari, Chargé Technique du Projet VFDM à l'Autorité du Bassin de la Volta. Ce rappel a été l'occasion de présenter aux participants le projet « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) », ses composantes et son objectif. Le rappel a également permis de présenter aux participants le cadre d'implémentation du projet VFDM qui est le bassin de la Volta que partagent 06 pays que sont le Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo. Aussi, l'agenda présenté a-t-il été soumis aux amendements avant son adoption pour les trois (3) journées. N'ayant pas reçu d'amendement, l'agenda proposé a été adopté comme tel. Son adoption par acclamation a ouvert définitivement les travaux techniques de l'atelier qui comprennent l'évaluation des connaissances, des attentes et craintes des participants, les communications et la conduite des travaux de groupes.

## 2. LES COMMUNICATIONS

Dans cette deuxième partie de l'atelier, il sera question de l'évaluation des connaissances de base des participants, de la collecte de leurs attentes vis-à-vis de l'atelier, des communications et des travaux de groupe et de partage des résultats en plénière.

### 2.1. L'évaluation des connaissances d'entrée des participants

La deuxième partie de l'atelier a été entamée avec l'évaluation des connaissances d'entrée des participants sur les SFN, sa définition et ses modes d'application.

Cette évaluation a été dirigée par Mme. CHABI Gonni B.G. Félicité, Coordinatrice régionale du projet "Opportunités au Sahel" à l'UICN.

Aussi, des fiches d'évaluation ont-elles été administrées. Le dépouillement des fiches donne les résultats présentés dans le tableau n°1.

**Tableau n°2 : Résultats de l'évaluation des connaissances d'entrée en SfN.**

Question	Concepts	Types de réponses		
		Bonne réponse	Mauvaise réponse	NSP
1	Définition SfN	15 soit 83%	3 soit 12%	0
2	Types d'actions SfN	2 soit 11,5%	14 soit 77%	2 soit 11,5%
3	Compréhension des SfN	4 soit 21%	14 soit 73%	1 soit 6%
<b>TOTAL</b>		<b>21</b>	<b>31</b>	<b>3</b>

## **2.2. Attentes et contraintes des participants**

Pour mieux adapter le contenu de la formation aux besoins des participants, une séance de collecte des attentes et des contraintes a été conduite.

L'analyse des différentes attentes et craintes fait ressortir ce qui suit:

### ***Quelques attentes émises par les participants***

- Maîtriser le concept et pouvoir l'appliquer ;
- Accroître les connaissances sur les solutions fondées sur la nature ;
- Comprendre les mécanismes de financement ;
- Mieux comprendre le rôle des SfN dans l'adaptation au changement climatique et leur prise en compte dans le montage des projets bancables ;
- Connaître et maîtriser les méthodes d'évaluation des SfN dans la mise en œuvre d'un projet ;
- Comment intégrer les SfN aux plans de développement national, régional et local ;
- Comment prendre en compte les solutions fondées sur la nature en agriculture et en élevage ;

### ***Quant aux craintes, il faut noter ce qui suit :***

- Insuffisance du temps pour développer le concept et permettre son appropriation ;
- Mise en œuvre effective du concept dans la pratique ;
- Niveau de développement des projets en salle ;
- Ne pas savoir appliquer correctement les SfN.

## **2.3. Les communications**

Une série de communications a été faite. Il s'agit des communications relatives à l'état des lieux de la portion nationale du bassin de la Volta en Côte d'Ivoire, de la communication des idées de projets, de la communication des projets et programmes passés, en cours ou à venir recensés au niveau de l'autorité du bassin de la Volta et des communications en lien avec le thème de l'atelier à savoir les « solutions fondées sur la nature ».

### **2.3.1. Etat des lieux dans la portion nationale du bassin de la Volta en Côte d'Ivoire et perspectives**

Il s'est agi de faire l'état des lieux des ressources en eau et des écosystèmes associés en termes de potentialités, de contraintes et ou de menaces d'ordre anthropique et climatique.

Elle a été faite par M. YAO Koffi Firmin, chef de service à la DPARE-DGRE. La présentation a porté sur deux aspects du bassin de la Volta en Côte d'Ivoire qui comprend deux régions administratives, le BOUKANI et le GONTOUGOU. Les deux aspects sont : (i) la situation

géographique, sa géologie, son relief, son climat, son hydrographie, son écosystème et surtout son cadre socioéconomique. (ii) L'analyse diagnostique du milieu et une synthèse des problèmes environnementaux clés rencontrés. Ceux-ci se manifestent en terme de perte des sources des produits biologiques, perte des valeurs de la biodiversité, perte de la productivité agricole/ réduction de la sécurité alimentaire, l'augmentation des risques des maladies liées à l'eau, l'entrave à la navigation, la perte des profits due aux impacts négatifs des changements climatiques, la baisse de la production agricole et halieutique et l'accroissement du chômage et de la pauvreté tant en milieu urbain que rural pour ne citer que ceux-ci.

Il ressort de cette présentation que la portion du bassin est soumise à plusieurs menaces d'ordre anthropique aggravées par une température à tendance haussière contrairement à la pluviométrie qui diminue au fil des années. C'est dans ce cadre biophysique contraignant marqué par les effets du changement climatique que le projet VFDM est appelé à être exécuté.

### **2.3.2. Présentation des projets et idées de projets dans la portion du bassin**

Trois (03) communications ont été présentées sur le sujet.

#### *a) Présentation de l'ONG LA COLOMBE IVOIRIENNE POUR LE BIEN-ETRE SOCIAL (LA CIBES).*

Cette présentation a été faite par le président de LA CIBES M. BEURGRE. Elle s'intitulait :

« Appui aux producteurs agricoles et aux pasteurs pour l'adaptation des systèmes agricoles et du pastoralisme à la sécheresse et promouvoir la gestion durable des ressources naturelles à travers l'Agroécologie et la régénération naturelle assistée (RNA) dans la portion Nationale du bassin de la Volta en Côte d'Ivoire (APSGARNA) »

C'est une idée de projet qui embrassait un bon nombre de domaines pertinents en lien avec l'application des solutions fondées sur la nature.

#### *b) Présentation de l'ONG ETOILE DU BOUKANI*

Cette présentation a été faite par le responsable de l'ONG Etoile du Boukani à travers deux initiatives que sont :

- Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés pour la réduction de la coupe de Bois par les communautés ;
- Projet d'appui à l'atténuation des efforts de femmes des communautés du bassin à l'accès à l'eau par la réalisation de 10 Pompes à Motricité Humaine (PMH).

Il faut noter que les deux ONG qui ont présenté des idées de projet exercent dans deux régions appartenant à la portion nationale du bassin de la Volta en Côte d'Ivoire. Mieux l'ONG LACIBES, est l'un des six (6) partenaires locaux recrutés par le Projet à travers l'ABV pour accompagner le développement et la mise en œuvre d'une approche communautaire de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta.

c) *Présentation de la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologue (SODEXAM)*

La SODEXAM, l'une des structures nationales en charge de la météorologie et partenaire d'exécution du projet a fait une présentation d'idées de projet. Cette présentation a été faite par M. SOUMAHORO AHMED LAMINE, Ingénieur de la Météorologie, Chef Bureau Hydrométéorologie et Service Énergétique à la Direction de la Météorologie Nationale.

Deux initiatives ont été présentées à savoir :

- La mise en place d'un Comité de Veille météorologique et climatique sur les alertes d'inondation et de sécheresse pour les producteurs des cultures vulnérables dans le bassin de la Volta ;
- L'Adaptation de l'agriculture ivoirienne face aux effets du changement climatique : actualisation des calendriers culturels (cultures à définir).

Ces cinq (5) idées de projets seront par la suite soumises aux travaux de groupe. Le travail a consisté à passer en revue les différentes idées, les reformuler et les articuler, puis, au regard des critères et indicateurs relatifs à l'application des SfN, analyser leur niveau de prise en compte dans la formulation et le montage futur de ces projets. Il faut noter que ces projets doivent être SfN sensibles et à même de mobiliser des partenaires ou fonds attentifs au sujet pour leur financement.

### 2.3.3. Développement et appropriation du concept « Solutions fondées sur la nature »

La présentation de l'approche SfN et ses applications a été faite à travers deux communications complémentaires. Celle portant sur l'historique du concept, présenté par Dr. Jacques SOMDA, Chef de Programme UICN Burkina Faso et celle portant sur les Standards SfN (critères et les indicateurs).

a) *L'historique du Concept en passant par celui de l'UICN*

Après avoir présenté l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et son fonctionnement, le Dr. SOMDA a présenté quelques notions définitionnelles sur la nature, l'environnement et la dynamique entre les éléments abiotiques et biotiques pour faire connaître à son auditoire le concept de « solutions fondées sur la nature », ainsi que les nuances entre les notions de Solutions fondées sur la nature, dérivées de la nature et inspirées de la nature.



re 1. « Les Solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (IUCN, 2016).

**b) Développement et appropriation du concept « Solutions fondées sur la nature » : standards mondiaux (critères et indicateurs SfN)**

Cette communication a été faite par Mme RUIZ Verónica, Responsable de programme sur la réduction des risques de catastrophes à l’UICN.

Elle a présenté le Standard Mondial pour les SfN qui est un cadre opérationnel pour faciliter la conception, l'évaluation et la mise à l'échelle des SfN. Selon la communicatrice, l'élaboration de cet outil - compatible avec le code de bonnes pratiques de l'Alliance ISEAL a fait l'objet de 2 consultations publiques qui ont mobilisé plus de 800 experts de 100 pays. Elle conclut que ce sont 8 critères et 28 indicateurs qui composent le standard élaboré en vue de sauvegarder la nature et la société.

Elle a ainsi présenté les 8 critères et les 28 indicateurs élaborés dans le cadre des SfN. Au nombre des critères on trouve : 1. Défis sociétaux, 2. Conception à l'échelle, 3. Gain net de biodiversité, 4. Viabilité économique, 5. Gouvernance inclusive, 6. Équilibre des compromis, 7. Gestion adaptative, 8. Intégration et durabilité.

Par la suite, l’outil d’auto-évaluation des projets pour répondre aux critères des SfN a été expliqué et remis aux participants pour les travaux en commission.

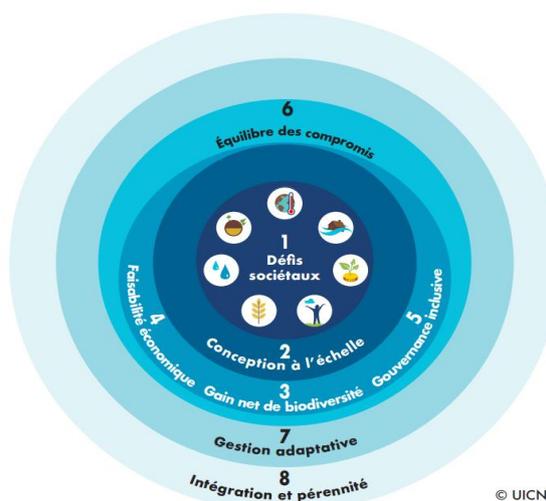


Figure 2. Les huit critères du standard mondial de l’UICN pour les SfN sont tous liés.

Après le développement du concept SfN, la série des communications s’est poursuivie avec celles ci-dessous présentées.

### **2.3.4. Opportunités et mécanisme de financement des projets bancaires axés sur les SfN**

Cette communication, faite par **Dr SOMDA**, a porté sur les opportunités et mécanismes de financement pour des potentiels projets bancables axés sur les « **solutions fondées sur la nature** ».

Il a évoqué le cycle de projet et comment les différents critères des SfN peuvent y être intégrés. De même, l'intervention s'est focalisée sur les différentes sources, organismes et démarches de financement. Dr. SOMDA a souligné l'importance du rôle que doivent jouer les pays eux-mêmes dans la démarche de mobilisation des financements. Et pour cela ils doivent collaborer étroitement avec les points focaux nationaux des différents institutions / mécanismes et fonds multilatéraux et bilatéraux. Les Fonds de financement existants sont entre autres les fonds multilatéraux et bilatéraux, notamment les fonds verts Climat, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds d'Adaptation et le Plan d'Investissement Climat. Les procédures d'accès aux fonds de ce dernier mécanisme est un peu plus complexe dira-t-il.

Aussi, des conseils sur les techniques d'acquisition de financement ont-ils été prodigués. Une séance de questions réponses s'en est suivie avec le communicateur pour apporter certaines précisions aux préoccupations des participants. Ces questions sont entre autres :

Concernant les différents Fonds :

- l'exclusivité de l'approche SfN sur les projets qui doivent être soumis à financement ;
- l'approche pour obtenir un projet qui satisfasse les conditions du SfN ;
- sur l'acquisition de données dans le cadre des projets basés sur le SfN ;
- sur la mesure des effets de l'adoption à travers les SfN.

Relativement à l'UICN et au concept SfN :

**L'UICN prend -elle en compte les us et coutumes ?**

Oui les SFN prend en compte la sauvegarde de la nature et la sauvegarde de la société. ex : l'UICN a mis en place des aires protégées où la population sont restées pour participer aux actions de restauration et de conservation. La société protège elle-même déjà certaines espèces qui sont prises en compte dans la conservation. Dans la définition de SFN, il y a société et nature. Une SFN doit donc les combiner de manière durable.

**Les énergies éoliennes sont-elles des SFN ?**

Les éoliennes ne sont pas des SFN mais dérivées de la nature car il y a une relation entre l'air qui circule et la nature. De plus, les éoliennes n'impliquent pas d'élément abiotiques.

**L'UICN a-t-elle des moyens de pression pour faire appliquer les lois (interdictions de couper ou d'exploiter certaines zones) ?**

La mission de l'UICN est d'influencer les politiques non de marcher contre les politiques. Elle le fait de façon soft. L'UICN avec ses partenaires l'OMM, GWP-AO et l'ABV sont prêts à évaluer les

conséquences liées à l'exploitation de la nature. Contrairement au Green Cross qui sont des activistes, l'UICN utilise une approche de sensibilisation et de démonstration scientifique pour convaincre et orienter les politiques sur les bonnes décisions à prendre. L'UICN fait partie de l'équipe qui a mis en place les 3 conventions de Rio (Convention sur la diversité biologique (CDB) ; Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD). Ces 3 conventions ont été ratifiées par les pays membres de l'ABV.

### **2.3.5. Présentation des projets en cours et à venir de l'ABV mettant l'accent sur les SfN y compris le plan d'investissement climat (PIC).**

**Dr Dibi MILOOGO**, Directeur Exécutif Adjoint/ ABV Chargé des Opérations, a présenté les activités et projets du bassin de la Volta en lien avec les solutions fondées sur la Nature. Il s'agit de façon indicative le projet REWARD, le PREE (Partenariat régional sur l'eau et l'environnement en Afrique Centrale et Occidentale) et le projet de Développement des connaissances. Ces projets sont mis en œuvre pour lutter contre la fragilité régionale et renforcer la résilience dans le bassin de la Volta. Parmi ces projets plusieurs ont pris en compte les exigences des SfN. D'autres, telle la construction du barrage de Noubiel devrait prendre des précautions afin de considérer les dimensions SfN dans les études diagnostiques, son montage et sa mise en œuvre. Car, vue son envergure, si un tel projet occultait les exigences des SfN, les risques que sa mise en œuvre négativement les écosystèmes du bassin de la Volta sont élevés. La présentation a permis aux participants de connaître davantage l'ABV, son mandat et ses principes de fonctionnement.

### **2.3.6. Mécanismes de financement du FEM**

Cette présentation a été faite par Madame KONE BAKAYOKO Alimata, point Focal opérationnel du FEM en Côte d'Ivoire. Elle a dans sa présentation adressé les différents niveaux d'intervention du FEM qui sont :

- La biodiversité
- Les changements climatiques
- La gestion des eaux internationales
- La protection de la couche d'ozone
- La dégradation des sols (déforestation, désertification)
- Les polluants Organiques persistants
- La gestion durable des Forêts
- La gestion durable des produits chimiques
- La gestion du mercure.

Elle a par ailleurs évoqué les mécanismes de financement des projets, les différents critères de filtre et a surtout annoncé la disposition du FEM à accompagner les structures dans la rédaction des projets pour soumission à financement.

## **3. LES TRAVAUX EN GROUPES**

Trois groupes de travail ont été mis en place sur la base de projets proposés par deux (02) ONG et la SODEXAM. Les groupes ont procédé à une évaluation de ceux-ci en se référant aux critères

prédéfinis par l’UICN. Ces critères visent à connaître si les projets sont en adhérence ou pas avec le standard mondial de l’UICN. Ce standard comprend huit (08) critères et vingt-huit (28) indicateurs comme mentionné dans la section 2 – communication 4.

Une restitution des travaux a été faite en plénière suivie d’échanges. Les TdR pour ce travail en groupe sont inclus en annex 3.

#### **4. CEREMONIE DE CLOTURE**

Trois interventions ont marqué cette cérémonie de clôture.

- Dr SOMDA au nom de l’IUCN qui a remercié l’ensemble des participants pour la concentration qui a permis d’aboutir à des résultats tangibles qui n’étaient évidents au départ. Il a ensuite réitéré ses remerciements aux membres du Consortium et au Fonds d’adaptation
- Dr. Dibi MILLOGO, Directeur Exécutif Adjoint de l’ABV

Monsieur le DEA a tenu à remercier tous les participants, les organisateurs, les Autorités du pays et les membres de la Structure Focale Nationale pour le travail abattu. Il a rassuré aux participants et aux différentes structures porteurs de projets que les idées de projet ne resteront pas seulement idées de projets mais seront travaillées pour arriver véritablement à des projets bancables qui est le but ultime de cet atelier national.

- Pr GOULA BI Tié Albert, Point Focal ABV, au nom du Ministre des Eaux et Forêts a remercié les différents participants à, l’atelier pour la qualité de leurs contributions à l’atteinte des objectifs de l’atelier.

Il a tenu à marquer sa satisfaction pour la bonne tenue de cette formation. Les principaux acteurs de succès étant l’ABV et le consortium des bailleurs. Il a émis les vœux que les prochaines échéances des 20 et 21 décembre 2021 se tiennent dans la même dynamique. C’est en réitérant ses remerciements à tous, qu’il a déclaré clos l’atelier national de renforcement des capacités des acteurs du bassin de la volta sur les « solutions fondées sur la nature » en vue de l’établissement des projets bancables à mettre en œuvre dans les portions nationales et à l’échelle du bassin de la volta.

## **Conclusion**

Les travaux de l'atelier se sont bien déroulés comme prévu. Il en enregistré la participation de vingt et cinq (25) hommes et de six (6) femmes venant du niveau national et régional. L'objectif visé par l'atelier a été atteint au regard de la maîtrise et de l'application de l'approche solutions fondées sur la nature notamment au travers les résultats des travaux de groupe sur les projets qui ont montré que les participants ont cerné le contour du concept. Dr SOMBA disait à propos « vous avez tous 20/20, car vous avez si appliqué comme il se doit l'outil dans le développement des idées de projet ». Au moins trois (3) idées de projets développées suivant les exigences des SfN sont disponibles comme livrables de cet atelier (annexe 2).

Le but ultime de ce renforcement des capacités sur les SfN étant d'aboutir à des projets bancables, les idées de projets feront l'objet d'un travail futur dans le sens leur maturation et soumission au financement auprès des différents fonds notamment ceux qui ont été présentés lors de cet atelier, à savoir le Fonds Vert Climat, le Fonds d'Adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Fiches de projets étudiés

Annexe 3 : Termes de référence de l'atelier

Annexe4 : Agenda de l'atelier

Annexe 5 : Pré-évaluation des connaissances

Annexe 6 : Guide des travaux de groupe

Annexe 6 : Différentes communications

Annexe 7 : Album photo

## ANNEXE 1

**Liste de présence du 23 Novembre 2021 / lieu Hôtel Manhattan Suites**  
**(ABIDJAN)**

N°	NOM ET PRENOMS	H	F	STRUCTURES	FONCTION	MAILS ET TELEPHONE
01	MILLOGO DIBI	X		ABV	DEA	+226 78 84 91 55 <a href="mailto:fredmilfr@yahoo.fr">fredmilfr@yahoo.fr</a>
02	TOURE BASSALIA	X		PROJET MA NO RIVER	COORDONNATEUR	toure_bass@yahoo.fr
03	YAO KOUASSI FIRMIN	X		DPARE/ MINEF	CS	firminyao@ymail.com
04	KOFFI EHUI BRUNO	X		PNE.CI	PRÉSIDENT	<a href="mailto:ehuikoffi4yeiver@gmail.com">ehuikoffi4yeiver@gmail.com</a>
05	ZOKO BAOUA SIMIEON	X		DPARE/ MINEF	ASSISTANT GIRE	<a href="mailto:zokobaoua@gmail.com">zokobaoua@gmail.com</a>
06	DOME SORHO	X		ANADER	CHEF DE ZONE	<a href="mailto:kapegnana@yahoo.fr">kapegnana@yahoo.fr</a>
07	KONE VALY	X		ANADER	REPRESENTANT CHEF DE ZONE	<a href="mailto:anaderbondoukou@yahoo.fr">anaderbondoukou@yahoo.fr</a>
08	KOUAKOU JEAN-MARIE	X		DEPH/MINEF	S/DIRECTEUR	<a href="mailto:Jeanmariekouakou6@gmail.com">Jeanmariekouakou6@gmail.com</a>
09	PALE DALLE D. TIMOTHEE	X		ONG ETOILE DU BOUNKA NI	CONSULTANT	<a href="mailto:timotheapale@gmail.com">timotheapale@gmail.com</a>
10	KONAN CHRISTOPHER	X		ICRAF	JUNIOR SCIENTIST	<a href="mailto:c.konan@cgiar.org">c.konan@cgiar.org</a> 07 89 87 24 49
11	KOUAME CHRISTOPHE	X		ICRAF	DIRECTEUR	<a href="mailto:c.kouame@cgiar.org">c.kouame@cgiar.org</a>
12	SOMDA JACQUES	X		UICN	CHEF DE PROGRAMM	<a href="mailto:Jacques.somda@iucn.org">Jacques.somda@iucn.org</a>

N°	NOM ET PRENOMS	H	F	STRUCTURES	FONCTION	MAILS ET TELEPHONE
					E	+226 71 29 68 96
13	CHABI GONNI B.G. FELICITE		X	UICN	COORDINATRICE DE PROJET	<a href="mailto:felicite.chabigoni-vodounhessi@iucn.org">felicite.chabigoni- vodounhessi@iucn.org</a> +226 76 40 58 61
14	RUIZ VERONICA		X	UICN	CHEF DE PROGRAMME	<a href="mailto:Veronica.ruiz@iucn.org">Veronica.ruiz@iucn.org</a>
15	GBADJA BEUGRE SYLVESTRE	X		CIBES	PCA	<a href="mailto:ouglacibes@yahoo.fr">ouglacibes@yahoo.fr</a> 07 08 28 43 86
16	BROU KOUAKOU ERIC OLIVIER	X		MIS/ONPC	S/D COORDINATION DES OPERATIONS	<a href="mailto:Brouricbk077@gmail.com">Brouricbk077@gmail.com</a>
17	DR BAMBA KONE TINTCHO ASSETOU		X	DGDD/MINEDD	CHEF DE SERVICE	<a href="mailto:Ka_tincho@yahoo.fr">Ka_tincho@yahoo.fr</a> 0757497411
18	YAO BLE ANOUMA FHOREST	X		UNA	ETUDIANT	<a href="mailto:ybafci@gmail.com">ybafci@gmail.com</a>
19	TIA JEAN DANIEL	X		DIRECTION HYDROLOGIE	CHARGE D'ETUDES	Tiajean2015@gmail.com
20	OUATTARA EDOUARD K. PETIN		X	DIRECTION HYDROLOGIE	SOUS-DIRECTEUR	arconcept46@hotmail.com
21	FOFANA VAKABA	X		SODEXAM	C.E	vakaba.fofana@sodexam.ci
22	SOUMAHORO AHMED LAMINE	X		SODEXAM	BUREAU HYDROMETE OROLOGIE	lamine.soumahoro@sodexam.ci
23	NIAMPA BOUKARI	X		ABV	SOCIOECONOMISTE CTP	niampaboukary@yahoo.fr
24	OUATTARA PENIFANA AWA		X	DPARE/MINEF	COMPTABLE	<a href="mailto:ouattara.penifana79@gmail.com">ouattara.penifana79@gmail.com</a>

N°	NOM ET PRENOMS	H	F	STRUCTURES	FONCTION	MAILS ET TELEPHONE
						0748040051
25	NANGUY N'CHOU BRIGITTE EUDOXIE EPSE DIEKET		X	DPARE/MINEF	AGENT	neudoxie@yahoo.fr
26	GBALE DOBO EVARISTE	X		DEPH/MINEF	CHARGE D'ETUDE	gbaledobo@gmail.com
27	ANON MONSSAN GUILLAUME	X		DPARE/MINEF	CHAUFFEUR	
28	KOUADIO KONAN FRANCOIS	X		PNECI	S.E.	habiet777@yahoo.fr
29	AMI CHIATCHI N'DA JOCELYNE		X	SIE	ASSISTANTE	<a href="mailto:amichijocelyne@gmail.com">amichijocelyne@gmail.com</a> 0707794802
30	OUYA JEAN-MARIE DUREL	X		ABV	DAF	<a href="mailto:Jmouya.abv@gmail.com">Jmouya.abv@gmail.com</a> +22664708825
31	TEBLEKOU MAXIME	X		GWP-AO	CHARGE DE PROJETS	maxime.teblekouagwpao.org +22664006668
<b>Total</b>		<b>25</b>	<b>6</b>			

ANNEXE 2 : Fiches des projets étudiés



Proj1 1\_Ci.pptx



PROJET 3 Ci.pptx



PROJET 2 Ci.pptx

## ANNEXE 3 : Termes de référence de l'atelier

### 1. Contexte et justification

Le Consortium, comprenant l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), une Agence spécialisée des Nations Unies, l'Autorité du bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial pour l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-WA) mettent œuvre le projet intitulé "Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VDFM) ». Les activités du projet, démarrées en juin 2019, se poursuivent et s'achèveront en fin juin 2023. Le projet est financé par le Fonds d'Adaptation.

La mise en œuvre du projet implique, en plus des Agences Nationales en charge de la météorologie, de l'hydrologie, de la gestion des ressources en eau, de la protection civile, etc.), les institutions régionales et les partenaires de l'OMM, tels que la Fondation de Recherche CIMA, la Direction de la Protection Civile Italienne, l'UNITAR / UNOSAT, l'UICN et le CERFE etc.

L'une des activités du Projet est l'évaluation des indicateurs et des services environnementaux offerts par les écosystèmes en lien avec la prévision et la gestion des risques de catastrophes. Cette activité met l'accent sur l'approche « **solutions fondées sur la nature** » pour soutenir les processus de prévision et de gestion des inondations et des sécheresses. Elle s'appuie et valorise les fonctions caractéristiques des écosystèmes.

En effet, les changements et variabilité du climat, associés à un déclin de la biodiversité et dégradation des écosystèmes, posent des risques considérables qui appellent des solutions non seulement durables, mais aussi accessibles et applicables localement. La gestion durable des écosystèmes et des services écosystémiques est donc de plus en plus considérée comme une approche efficace pour mettre en œuvre les priorités d'action en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'adaptation au changement climatique (ACC).

L'UICN, à travers la composante environnementale du projet VDFM propose des moyens d'intégrer les avantages écosystémiques et les approches fondées sur les écosystèmes aux actions de RRC et d'ACC, en mettant l'accent sur la planification à long terme et sur la prévention et préparation des risques. L'analyse et l'intégration des écosystèmes et les services que ceux-ci rendent aux communautés est un des fondements du renforcement des capacités pour la prévision, l'alerte et la gestion des inondations et des sécheresses ainsi que l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta.

C'est dans ce sens que des études d'évaluation des services que rendent les écosystèmes aux milieux environnementaux et humains, au système de prévision, d'alerte précoce et de gestion des inondations et des sécheresses, ont été conduites en 2020. Ces études ont permis d'une part, d'analyser la faisabilité de la prise en compte des services écosystémiques dans le SAP et d'autre

part, d'analyser la portée de la liste rouge de l'UICN pour orienter le recours aux lignes directrices dans la planification de la gestion durable des zones humides, refuges naturels des écosystèmes et de la biodiversité qui offrent d'énormes services contre les inondations et les sécheresses dans le bassin de la Volta.

Les résultats de ces études ont fait l'objet d'un atelier régional tenu les 15 et 16 juin 2021 à Ouagadougou dont le thème a porté sur « les solutions fondées sur la nature comme mécanisme pour répondre aux inondations et à la sécheresse », voir annexe 1.

Lors de cet atelier, chacun des six (6) pays membres de l'ABV a pu élaborer un plan d'actions sommaire comprenant quelques points essentiels tels que :

- organiser un atelier national pour chaque pays riverain pour le renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta en lien avec les solutions fondées sur la nature et le Standard Mondial de l'UICN ;
- finaliser les plans d'action nationaux et/ou régionaux sur la réduction des risques de catastrophes (RRC) et pour l'adaptation au changement climatique (CCA) pour les sécheresses et les inondations par le biais des solutions fondées sur la nature ;
- préparer une note conceptuelle par pays puis pour le niveau régional avec le soutien des Agences Nationales, de l'UICN, de l'ABV et de GWP-AO ;
- organiser un atelier national pour présenter aux décideurs politiques, aux concepteurs des projets nationaux, aux Structures nationales en charge des plans d'investissement et aux partenaires techniques et financiers les projets ou plans d'actions élaborés par les six (6) pays ;
- organiser un atelier régional pour capitaliser les résultats des travaux effectués au niveau de chaque pays, examiner et valider le projet de plan d'action régional de prise en compte des solutions fondées sur la nature dans le système de prévision, d'alerte précoce et de gestion des inondations et des sécheresses ;
- renforcer les capacités des parties prenantes sur le concept « solutions fondées sur la nature » sur l'approche « solutions fondées sur la nature » afin de permettre sa prise en compte dans l'identification et la proposition des projets bancables pour la mobilisation des financements.

C'est dans cette optique que le Consortium OMM-ABV-GWP-AO en collaboration avec l'UICN, comme partenaire de ce projet, envisage la tenue de six (6) ateliers nationaux dont l'objectif général est le renforcement des capacités nationales sur l'approche solutions fondées sur la nature et sa prise en compte dans l'identification et l'élaboration des projets bancables pour la mobilisation des financements y afférents.

Les présents termes de référence sont élaborés pour servir de guide à l'organisation et la tenue de ces ateliers nationaux.

## **2. Objectifs de l'atelier régional**

### ***2.1.- Objectif général***

L'objectif principal visés à travers ces ateliers nationaux est de renforcer les capacités des acteurs de la portion nationale du bassin de la Volta sur l'approche solutions fondées sur la nature et sa prise en compte dans le développement des projets bancables d'adaptation au changement climatique.

### ***2.2.- Objectifs spécifiques***

- améliorer les connaissances des participants sur le concept « solutions fondées sur la nature » et son importance dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta ;
- présenter la démarche pour la prise en compte de l'approche « solutions fondées sur la nature » dans les projets et programmes nationaux et transfrontaliers de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta ;
- partager avec les participants les opportunités de financement des projets climatique existants avec un focus sur le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat entre autres ;
- identifier et approfondir des idées de projets de renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique répondant aux critères d'évaluation des SfN dans la portion nationale du bassin de la Volta.

## **3. Résultats escomptés**

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- les connaissances des participants sur le concept « **solutions fondées sur la nature** » et son importance dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta sont améliorées;
- la démarche pour la prise en compte de l'approche « solutions fondées sur la nature » dans les projets et programmes nationaux et transfrontaliers de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta est présentée;
- les opportunités de financement des projets climatique existants avec un focus sur le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat entre autres sont partagés avec les participants;
- des idées de projets de renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique répondant aux critères d'évaluation des SfN dans la portion nationale du bassin de la Volta sont identifiés et approfondis ;

## **4. Démarche méthodologique**

### **A. Calendrier des ateliers**

L'équipe OMM-ABV-GWP-AO sera en contact avec les points focaux nationaux afin de déterminer les meilleures dates pour la tenue des ateliers. Veuillez noter que la date limite pour la tenue des ateliers est le 10 Février 2022. L'équipe OMM-ABV-GWP-AO consultera ainsi l'UICN pour fixer les dates et, ensuite, coordonner la logistique.

### **B. Séances virtuelles**

Afin d'optimiser le temps à consacrer lors de ces ateliers et pour atteindre les objectifs escomptés, voir section ci-dessus, l'équipe OMM-ABV-GWP-AO en collaboration avec l'UICN organiseront une séance virtuelle (durée : une heure– en français et en anglais) sur les solutions fondées sur la nature. Ceci permettra à tous les participants d'avoir un niveau commun de compréhension sur le sujet.

Ces séances se tiendront le mois d'Octobre, le lien de connexion sera communiqué par la suite. De même un e-mail de rappel sera envoyé une semaine en avance pour assurer la disponibilité de tous les participants.

Nous conseillons tous les participants de lire les deux documents en pièce jointe dans le courriel envoyé par le Secrétariat de l'ABV :

- [Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature - https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-020-Fr.pdf](https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-020-Fr.pdf)
- **Orientations générales d'utilisation de Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature : première édition - https://portals.iucn.org/library/node/49074**

Ces documents vont permettre une meilleure compréhension sur l'approche SfN mais aussi ils vont permettre d'identifier des projets SfN potentiels et de développer la note explicative ou orientation pour le choix des idées de projets ou projets, annexe 1.

### **Méthodologie des ateliers nationaux**

Au total dix (10) sessions seront organisées tout au long de l'atelier.

Ces sessions vont de la présentation préliminaire des idées de projets ou projets identifiés au niveau de chaque pays, à la restitution des feuilles de route-projets bancables et des recommandations et messages clés, en passant par le développement du contenu de l'approche « solutions fondées sur la nature », le partage et explication du Standard mondial.

Le contenu de ces dix (10) sessions sont précisé dans l'agenda indicatif de ces ateliers.

### **5. Durée et lieu de l'atelier**

Les ateliers dureront chacun trois (03) jours selon l'agenda indiqué au point 7.

### **6. Participants à l'atelier**

Ils comprendront entre autres, des représentant(e)s des services hydrologiques, météorologiques, de la Protection Civile, des agences spécialisées en environnement et développement durable, des projets et programmes travaillant sur la thématique ou des thématiques similaires.

Une catégorie de participants sera invitée pour la dernière journée. Il s'agit des Responsables des Directions de la Coopération et des Finances/investissements des différents pays, des Partenaires techniques et financiers (Points focaux : Fonds vert, Fonds d'adaptation, BAD, Banque mondiale, différentes Coopérations au développement).

## ANNEXE 4 : Fiche technique des Solutions fondées sur la Nature

Au fil des décennies, l’UICN a mené des initiatives de préservation de la biodiversité innovantes qui ont permis non seulement de protéger, gérer et restaurer l’environnement, mais également de procurer des bénéfices tangibles et durables pour l’être humain. Ce type d’approche est désormais largement connu sous le nom de solutions fondées sur la nature (Figure 1).

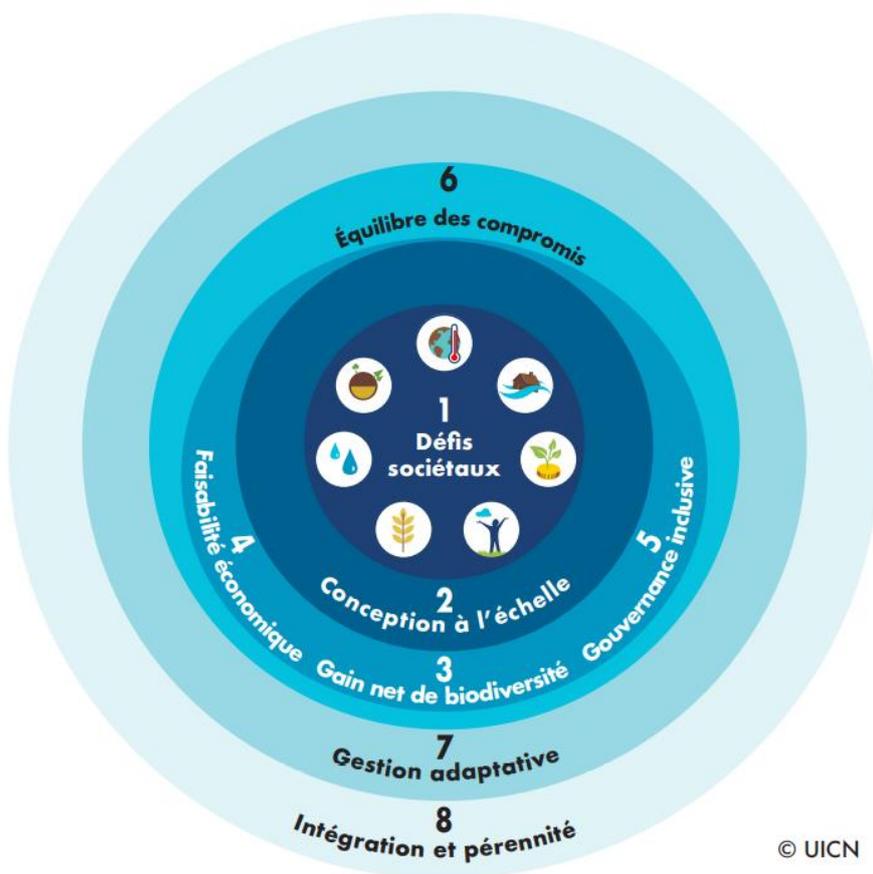
A mesure que les SfN sont intégrées aux politiques et adoptées sur le terrain, il devient urgent de

clarifier et de préciser ce que le concept implique et les conditions à remplir pour un déploiement réussi. Faute de quoi, la mise en œuvre des SfN pourrait manquer de cohérence et de pertinence. Ainsi, le Standard fournit également un cadre d’apprentissage systématique pour que les enseignements tirés puissent améliorer et faire évoluer les applications, renforçant de fait la confiance des décideurs dans les SfN.



Figure 3. « Les Solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (IUCN, 2016).

Ce Standard comporte 8 critères et 28 indicateurs (Figure 2). Critère 1 vise à identifier les enjeux de société qui trouveront une réponse grâce aux SfN. Si les défis sociétaux comprennent aujourd’hui le changement climatique (adaptation et atténuation), la réduction des risques de catastrophes naturelles, la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité, la sécurité alimentaire, l’amélioration de la santé humaine, le développement socio-économique et la sécurité de l’approvisionnement en eau, d’autres enjeux spécifiques pourraient être abordés à mesure que le champ d’application des SfN évolue. Il est possible de s’attaquer à un ou plusieurs enjeux sociétaux mais la priorité est d’exploiter les SfN éventuelles pour en tirer de multiples, sachant qu’une seule intervention permet de traiter plusieurs défis.



© UICN

Figure 4. Les huit critères du standard mondial de l’UICN pour les SfN sont tous liés.

Le deuxième critère permet de guider la conception d'une solution adaptée à l'ampleur du problème.

Par ampleur, on entend ici d'abord l'échelle géographique, terrestre et marine, ainsi que les dimensions économique, écologique et sociétale du paysage terrestre/marin. La zone cible où se pose le défi sociétal fait généralement partie d'un système plus vaste, qu'il soit écologique, économique ou social. Si les activités de l'intervention se limitent à l'échelle du site, la robustesse, l'applicabilité et l'adaptabilité de la solution doivent être pensés de manière à tenir compte des systèmes plus vastes en jeu.

Critères 3, 4 et 5 correspondent aux trois piliers du développement durable : durabilité environnementale, équité sociale et viabilité économique. La mise en place d'une SfN optimale exige pour chaque critère une certaine compréhension des ressources existantes et du contexte, qui serviront de référence, et des mesures durables sont nécessaires pour la mise en œuvre de fortes SfN.

Critère 6 traite de l'équilibre à trouver entre les compromis et les choix à faire pour atteindre les objectifs à court et à long terme, et de la manière de garantir une démarche permettant de définir ces compromis transparente, l'équitable et l'intégrante. Les SfN s'appuient sur les ressources des écosystèmes, qui sont des systèmes complexes, dynamiques et auto-organisés. Les écosystèmes peuvent répondre de manière favorable à une SfN, mais le projet peut également engendrer des conséquences involontaires, imprévues ou indésirables.

Le critère 7 répond donc au besoin d'adopter un mode de gestion adaptatif qui facilite une amélioration continue des processus à l'échelle du système et permet d'adapter la SfN en fonction des changements systémiques. Le véritable potentiel des SfN réside dans leur mise en œuvre à long terme et à grande échelle, rendue possible par une intégration des concepts et des mesures dans les cadres politiques ou réglementaires et par leur lien avec des cibles nationales ou des engagements internationaux, comme le préconise le critère 8.



## ANNEXE 5 : Agenda de l'atelier

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
<b>JOUR 1</b>			
08h30-9h00		<b>Accueil des participants</b>	<b>Comité d'organisation</b>
9h00-10h00	Session 1	Mot de bienvenue aux participants	Pr. Goula Bi Tié Albert
		Allocution du Directeur Exécutif de l'ABV ou de son Représentant	Directeur Exécutif de l'ABV
		Discours du Représentant de l'UICN	Jacques Somda
		Discours du Représentant de l'OMM au nom du Consortium	Giacomo Teruggi
		Discours de Monsieur le Ministre de Tutelle ABV du Pays	Directeur Général des Ressources en Eau – Ministère des Eaux et des Forêts
		Mise en place du Presidium	Participants
		Séances médias et photos avec les Autorités	Comité d'organisation
10:00 - 10:30		<b>Cocktail overture</b>	<b>Comité d'organisation</b>
10h30- 11h00	Session 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attentes des participants</li> <li>- Examen et validation de l'Agenda</li> <li>- Présentation des objectifs et des résultats de l'atelier</li> <li>- Présentation du projet VFDM</li> </ul>	Présidium, ABV
11h00-11h30	Session 3	Etat de lieux la portion nationale du bassin de la Volta	Coordinateur SFN
11h30-12h30	Session 4	Présentation des projets ou idées de projets nationaux suivie d'échanges	Responsables de projets
12h30-13h00	Session 5	Développement et appropriation du concept « <b>Solutions fondées sur la nature</b> »	UICN
13h00-14h00		<b>Pause déjeuner</b>	<b>Comité d'organisation</b>
14h00-16h00	Session 6	Suite session 5 et prise de contact avec le <b>Standard Mondial sur les Solutions fondées sur la nature</b>	UICN
<b>JOUR 2</b>			
08h30-9h00		Rappel de la journée 1	Présidium-rapporteurs
9h00-9h30	Session 7	Encadrement et Financement axés sur les « <b>Solutions fondées sur la nature</b> »	Jacques Somda – UICN Bakayoko Koné - FEM
9h30-10h00	Session 8	Présent et expériences futures axés sur les « <b>Solutions fondées sur la nature</b> »	ABV
10h00-10h30	Session 9	Instructions et Initiation des travaux de groupe	UICN / Participants
10h30-11h00		<b>Pause-café</b>	<b>Comité d'organisation</b>

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
11h00-13h00	Session 9 suite	Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas	Participants / équipe VDFM
13h00-14h00		Pause-déjeuner	Comité d'organisation
14h00-16h00	Session 9 suite	Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas	Participants / équipe VDFM
<b>JOUR 3</b>			
8h30-9h00		Rappel de la journée 2	Presidium-rapporteurs
9h00-11h00	Session 10	Travaux de groupe : élaborer les présentations	Participants / équipe VDFM
11h00-11h30		Pause-café	Comité d'organisation
11h30-13h00	Session 11	Présentations	Participants / équipe VDFM
13h00-14h00		Clôture de l'atelier	Présidium

## **ANNEX 6. Fiche de Pré-évaluation connaissances sur les solutions fondées sur la nature.**

### **1. Définir « Solutions Fondées sur la Nature »**

1.a Actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité.

1.b Actions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, la santé, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire.

1.c Actions visant à protéger et gérer l'environnement sur le long terme, qui met en avant la multitude d'interactions au sein d'un écosystème en incluant les activités humaines.

### **2. Enlever l'intrus parmi les types d'actions des SfN**

Les Solutions fondées sur la Nature se déclinent en trois types d'actions, qui peuvent être combinées dans les territoires et avec des solutions d'ingénierie civile :

2.a La protection, la gestion durable et la restauration d'écosystèmes pour diminuer les risques de catastrophes naturelles.

2.b La préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique.

2.c L'amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines.

2. d La restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'éco-systèmes.

### **3. Cocher la bonne réponse parmi les affirmations ci-dessous :**

3.a Les solutions inspirées par la nature sont des Solutions Fondées sur la Nature.

3.b Les solutions dérivées de la nature contribuent à satisfaire des besoins en énergie à faible teneur en carbone par des méthodes de production issues de sources naturelles.

3.c Les Solutions fondées sur la Nature sont des solutions dérivées de la nature.

## ANNEX 6. Guide pour le travail en groupe.

### *Séance sur l'élaboration des notes conceptuelles pour des projets bancables sur les Solutions fondées sur la Nature*

Après l'exposé introductif, où les fondements et les principes des travaux en groupe seront expliqués, chaque équipe développera deux exercices différents. Les résultats seront ensuite présentés en plénière pour enrichir.

- **Objectif et étapes du travail en groupe**

L'objectif général des groupes de travail est double. D'une part, il s'agit pour chaque groupe d'identifier, analyser et développer des idées de projets axées sur les « solutions fondées sur la nature ». D'autre part, chaque groupe aura à analyser un ou plusieurs projets en cours ou à venir afin d'y intégrer les « solutions fondées sur la nature ».

Les participants seront répartis en trois (3) ou quatre (4) groupes pour identifier et /ou développer des idées de projets, décrire les grandes lignes du contexte (problématique), proposer une logique d'intervention (objectifs, résultats, activités, indicateurs objectivement vérifiables (ioV), définir une méthodologie d'intervention objectifs par objectifs, identifier les parties prenantes et définir le cadre de participation (rôles et responsabilités, outils et cadre de collaboration) et mener un exercice de réflexion sur des aspects divers liés à la logique sous-jacente du projet et des différents processus / activités envisageables.

Veuillez noter que ces travaux se feront sur la base des résultats de l'atelier régional sur les solutions fondées sur la nature, qui a été organisé en Juin à Ouagadougou (Burkina Faso). Aussi, chaque groupe utilisera le canevas en annexe 1 en fournissant le plus de détails possibles :

- Le premier touchant au contexte de l'idée de projet, à la cartographie des parties prenantes, aux défis / obstacles et zone cible – **Jour 2 (105 minutes)** ;
- Le deuxième aux différents aspects liés à la logique sous-jacente du projet et des différents processus / activités envisageables afin de compléter le canevas – **Jour 3 (120 minutes)**.

Lors de la troisième journée les équipes de travail doivent préparer une présentation de 3 diapos maximum afin de partager les résultats de leurs travaux afin de bénéficier des commentaires et apports des autres groupes.

- **Dynamique du travail en groupe**

- Des animateurs seront désignés au sein de chaque groupe. Ces animateurs/facilitateurs auront pour rôles de faciliter les échanges, les discussions, aider à organiser la participation et l'analyse ;
- La participation de tous est requise et chaque membre du groupe doit contribuer aux échanges avec des idées, des propositions ;
- Les meilleures idées émises seront retenues de façon consensuelle et notées par les rapporteurs ;
- Les techniques de réflexion partagée telles que le brainstorming, de choix et synthèse des idées et autres seront utilisées.

- **Annexe 4. Note explicative ou orientation pour le choix des idées de projets ou projets**

1. **Contexte.** Décrivez les défis environnementaux et climatiques pertinents du pays/bassin et noter engagements, cadres d'investissement existants et si possible de projets/activités en cours sur la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique dans le pays/bassin. S'inspirer de la présentation de la situation actuelle de la portion en particulier et de l'ensemble du pays en général pour étayer le contexte ou la problématique.
2. **Objectif du projet**
3. **Durée**
4. **Défis et obstacles**
5. **Zone cible et bénéficiaires**
6. Examen des **politiques** - NDC, cadres réglementaires, etc. dans le pays et le bassin
7. **Résultats** attendus - indicateurs si possible
8. **Approche** envisagée - Résultats et activités
9. **Calendrier** d'exécution

Exemples d'activités

- a) *Composantes de gestion locale des catastrophes ciblant les acteurs locaux et les populations dans les zones exposées aux catastrophes : systèmes d'alerte précoce, cartographie et informatisation des données, renforcement des capacités locales, formation.*
- b) *Liens institutionnels et plaidoyer, ciblant les institutions impliquées dans la gestion des catastrophes/la réduction des risques de catastrophe : plaidoyer, facilitation de la coordination, renforcement institutionnel.*
- c) *Information, éducation, communication, visant les bénéficiaires directs et indirects (population desservie) : sensibilisation du grand public et éducation.*
- d) *Infrastructures et services à petite échelle au niveau communautaire : soutien aux infrastructures et travaux d'atténuation, systèmes d'exploitation et de maintenance ; activités d'atténuation non structurelles.*

**Annexe 7 : Différentes communications**



Présentation  
Portion Nationale d



Le nouveau Cycle



Mécanismes de



Présentation du  
projet VFDM\_Etat av



Standard.pptx

## ANNEXE 7 : Album photos de l'atelier



